



Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



La Réunion dix ans après la crise de 2007-2008 L'emploi public influe fortement sur la dynamique du marché du travail

Dix ans après la crise économique de 2007-2008, le marché du travail réunionnais a pu rebondir et redevenir dynamique. La courbe de l'emploi se redresse à partir de 2012, d'abord grâce aux contrats aidés, puis au retour de la croissance économique. Entre 2012 et 2017, La Réunion crée plus de 6 000 emplois supplémentaires par an. Ce rythme reste toutefois inférieur à celui observé avant crise.

L'économie marchande crée moins d'emplois qu'auparavant. Ceux-ci se concentrent par ailleurs dans des secteurs à faible valeur ajoutée (services administratifs et de soutien, hôtellerie-restauration). Ces créations témoignent également de la poursuite de la sous-traitance et de l'externalisation de certaines activités d'entreprises.

Le marché du travail est en revanche soutenu par une politique publique d'emplois aidés, notamment en faveur des jeunes avec le déploiement des emplois d'avenir. Au total, La Réunion compte plus de 800 contrats aidés supplémentaires en moyenne par an entre 2012 et 2017. Ces contrats occupent une place non négligeable dans le marché du travail réunionnais : ils représentent jusqu'à 11,2 % des emplois salariés en 2015. Plus largement, l'emploi dans le secteur non marchand (essentiellement le secteur public) contribue significativement à la création d'emplois sur cette période. Toutefois, cette dynamique s'est inversée sur les années récentes, en lien avec la réduction des contrats aidés depuis la mi-2016. Cette contraction affecte le marché du travail, engendrant une baisse de l'emploi salarié en 2018 pour la première fois depuis la crise. Au final, la proportion des Réunionnais en emplois est en 2018 au même niveau qu'en 2008.

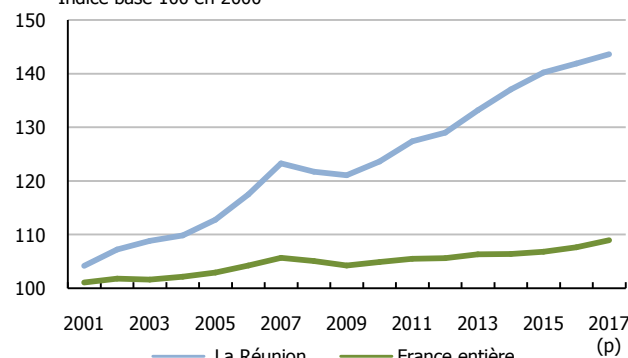
Dix ans après la crise économique de 2007-2008, le marché du travail réunionnais a rebondi. L'économie réunionnaise crée plus de 6 000 emplois par an en moyenne entre 2012 et 2017, soit +2,2 % en moyenne par an. Sur cette période l'emploi progresse ainsi 3,5 fois plus vite à La Réunion qu'en France entière (+0,6 % par an).

Ce rythme reste néanmoins inférieur à celui observé avant crise, notamment durant les années 2000 à 2007, période de croissance économique soutenue. En effet, l'emploi à La Réunion y progressait de 3,0 % par an en moyenne. La forte récession de 2009 et les années de convalescence, qui ont suivi, ont en effet fortement freiné cette vitalité de l'emploi.

Globalement, sur la période 2000-2017, le nombre d'emplois à La Réunion a augmenté de 43 %, soit 5 fois plus vite qu'en France entière (+9 % entre 2000 et 2017, *graphique 1*).

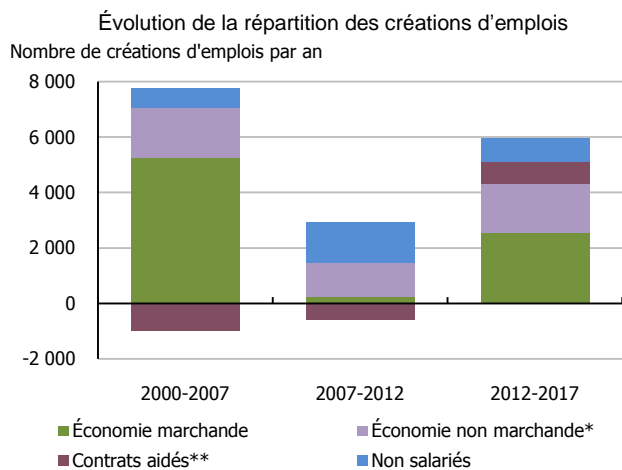
1. Depuis 2000, l'emploi a progressé 5 fois plus vite à La Réunion qu'en France entière

Évolution de l'emploi (salarié et non-salarié) en fin d'année
Indice base 100 en 2000



(p) : provisoire
Source : Insee, estimations annuelles d'emploi

2. L'économie marchande moins pourvoyeuse d'emplois



* hors contrats aidés ; ** dans le tertiaire non marchand
 Source : Insee, estimations annuelles d'emploi

La crise a freiné les créations d'emplois dans le secteur marchand

L'amélioration du marché du travail depuis 2012 ne porte pas sur tous les secteurs d'activité. En particulier, la crise économique a fortement freiné l'emploi dans l'économie marchande, qui regroupe l'agriculture, l'industrie, le commerce et les services (tels que le transport ou les services aux entreprises). Entre 2012 et 2017, il progresse deux fois moins vite qu'entre 2000 et 2007 : +2 600 créations nettes d'emplois par an, contre +5 200 avant crise (*graphique 2*). L'économie marchande concentre ainsi la moitié des nouveaux emplois salariés entre 2012 et 2017, contre une très forte majorité (86 %) entre 2000 et 2007.

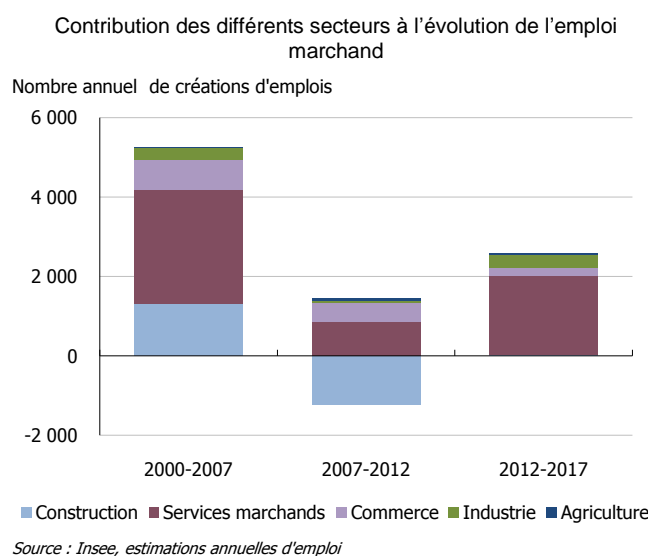
À l'inverse, les créations d'emplois salariés dans l'économie non marchande (essentiellement le secteur public) ont été multipliées par 2 entre 2012 et 2017 par rapport à celles observées entre 2000 et 2012. Cette solide croissance soutient la reprise de l'emploi de l'île après la crise économique.

L'externalisation et la sous-traitance se poursuivent

Au sein de l'économie marchande, les services restent le secteur le plus créateur d'emplois, avec près de 2 000 emplois nouveaux par an. Ces derniers se concentrent principalement dans des activités de services administratifs et de soutien, c'est-à-dire dans l'intérim, les services de nettoyage, gardiennage, etc. Cette progression dans ces activités souligne la poursuite de la sous-traitance et de l'externalisation d'entreprises. Celles-ci se recentrent plus sur leur cœur de métier et sous-traitent leurs activités connexes.

Outre les services, les autres secteurs marchands contribuent positivement au marché du travail, en particulier l'hôtellerie-restauration avec un peu plus de 300 emplois créés par an (*graphique 3*). La construction cesse de détruire des emplois entre 2012 et 2017, après une période sombre pour le secteur entre 2007 et 2012 (-1 200 en moyenne par an).

3. La construction cesse de détruire des emplois entre 2012 et 2017



L'économie non marchande dynamisée par les contrats aidés

L'emploi progresse dans les différents services non marchands, que ce soit dans l'administration publique, l'enseignement ou la santé. Les effectifs de la fonction publique s'accroissent de 1 800 emplois par an entre 2012 et 2017.

Cette dynamique provient en partie de la création des emplois d'avenir en octobre 2012, qui a complété le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (*encadré 1*). En effet, ces contrats d'aide aux jeunes se sont ajoutés aux contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), qui ciblent toute personne sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Au total, le nombre de contrats aidés dans le secteur non marchand progresse de plus de 800 en moyenne par an entre 2012 et 2017, alors qu'il déclinait depuis plusieurs années (-600 par an entre 2007 et 2012 et -1 000 par an entre 2000 et 2007).

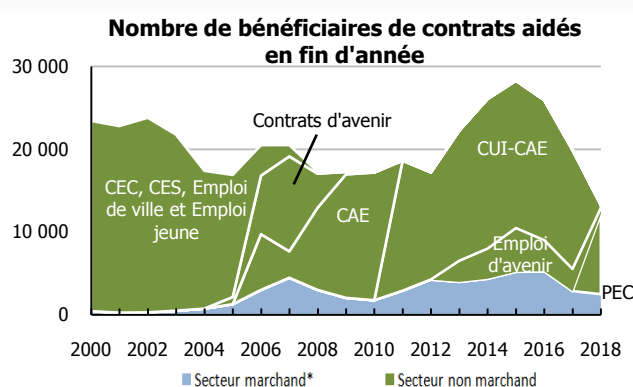
Ces nouveaux contrats aidés se concentrent principalement dans la fonction publique territoriale (région, département, communes et communautés d'agglomération). Près de neuf contrats aidés sur dix supplémentaires sont signés dans les collectivités locales de l'île entre 2012 et 2017.

Encadré 1 : Les contrats aidés au cœur de la dynamique de l'emploi à La Réunion

Les contrats aidés occupent une place non négligeable dans le marché du travail réunionnais. En effet, ces contrats réservés aux personnes ayant des difficultés particulières d'accès à l'emploi représentent en moyenne près de 10 % des emplois salariés entre 2000 et 2018. Ils concernent principalement des emplois du secteur non marchand. Leur poids varie selon les politiques publiques mises en place. Au plus haut (mi-2016), La Réunion compte 51 bénéficiaires de contrats aidés pour 1 000 habitants en âge de travailler. En 2018, le ratio tombe à 35 bénéficiaires de contrats aidés pour 1 000 habitants en âge de travailler. Cela reste néanmoins trois fois supérieur au ratio national de 11 pour 1 000.

Ces contrats concentrent 11,2 % des emplois salariés dans le département en 2015, en lien avec la montée en charge des emplois d'avenir (5 300 emplois d'avenir à La Réunion cette année-là). Conjugés aux contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), ces emplois d'avenir destinés aux jeunes ont dynamisé le marché du travail, en contribuant, à eux seuls, à 16 % de créations d'emplois salariés entre 2012 et 2017.

Depuis, le parcours emploi compétences (PEC) remplace les dispositifs des emplois d'avenir et des CUI-CAE, s'accompagnant d'une division par deux du nombre de contrats aidés. Au total, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés passe de 28 000 (tous types et tous secteurs) fin 2015 à 19 900 fin 2017, pour atteindre les 13 250 en 2018.



* Emploi d'avenir, CI-RMA, contrat initiative emploi (CIE), CUI-CIE, etc.
 CEC: contrat d'emploi consolidé ; CES contrat d'emploi solidarité ; CAE: contrats d'accompagnement dans l'emploi ; CUI: contrat unique d'insertion ; PEC: Parcours emploi compétences

Source: Dares

L'emploi progresse également dans la fonction publique hospitalière (+260 emplois par an entre 2012 et 2017). Celui-ci est soutenu par les extensions du centre hospitalier Nord et Sud, ainsi que par l'ouverture du Groupe Hospitalier Est Réunion. En incluant l'offre de soins de ville, le secteur compte 500 professionnels de santé (médecins, infirmières,

etc.) supplémentaires en moyenne par an entre 2012 et 2017.

L'emploi non salarié moins dynamique

L'emploi des non-salariés participe également à la dynamique globale du marché du travail. Ces derniers regroupent les travailleurs indépendants (artisans, professions libérales, etc.), les dirigeants non-salariés et les aides familiaux non-salariés. Au cœur de la crise économique, il constituait la principale source de création d'emploi, avec 1 500 créations d'emplois non-salariés par an sur la période 2007-2012. Cette dynamique s'explique en partie par un développement d'un non-salariat « par défaut », c'est-à-dire la volonté de certains chômeurs de retrouver un emploi en créant leur entreprise alors que les perspectives sur le marché du travail salarié se dégradent. Par ailleurs, l'emploi non-salarié bénéficie de la création en 2010 d'un nouveau régime pour les travailleurs indépendants avec celui de la microentreprise qui offre des avantages en matière d'allègements administratifs, comptables et fiscaux (un tiers des créations d'entreprises au plus haut en 2012).

Entre 2012 et 2017, la progression du nombre d'emplois non-salariés ralentit, avec des créations de 850 emplois en moyenne par an. Sur cette période, plus de la moitié de ces emplois non-salariés est créée dans les secteurs de la santé, l'enseignement et l'action sociale, un peu plus du tiers dans le tertiaire marchand.

Une baisse de l'emploi salarié en 2018

Pour la première fois depuis 2009, l'emploi salarié à La Réunion diminue en 2018 de 2 800 personnes sur un an. Cette contraction s'explique par un fort recul de l'emploi public (-4 400 emplois entre mi-2017 et à la fin 2018), lié à la baisse progressive des contrats aidés depuis la mi-2016 (*encadré 1*).

Cette baisse de contrats aidés touche également les associations et ainsi l'emploi salarié privé. Celui-ci augmente seulement de 650 emplois supplémentaires, soit 5 fois moins qu'un an auparavant. L'emploi, mesuré en fin d'année, a également été affecté par le blocage de l'activité économique au moment du mouvement des gilets jaunes au dernier trimestre.

La proportion des Réunionnais en emploi est en 2018 au même niveau qu'en 2008

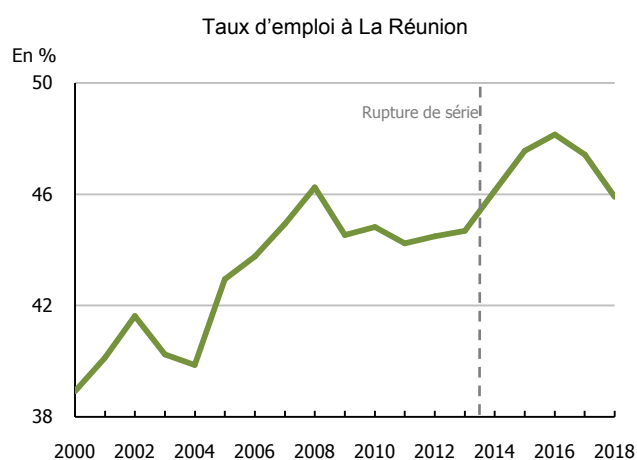
Dix ans après la crise, le **taux d'emploi** n'a globalement pas progressé à La Réunion, restant au-dessous des 50 % (*graphique 4*). Il reste structurellement faible vis-à-vis du taux national, où les deux tiers des personnes en âge de

travailler ont un emploi. Le taux de chômage demeure ainsi à un niveau particulièrement élevé à La Réunion, 24 % en 2018.

Alors que le dynamisme de l'activité marchande durant les années 2000 avait permis une nette amélioration du taux d'emploi, la crise économique a profondément affecté le marché du travail. Depuis, le taux d'emploi est remonté dans un premier temps, jusqu'à 48 % en 2016 grâce aux dispositifs des contrats aidés et au relais pris par le secteur non marchand (essentiellement le secteur public) dans les créations d'emploi. Cependant, il chute de nouveau en 2018 avec la réduction des contrats aidés.

Entre 2008 et 2018, le taux d'emploi a progressé de 2 points pour les femmes, alors qu'il a baissé d'autant pour les hommes. Toutefois, ces derniers demeurent davantage en emploi : 50 % des hommes de 15 à 64 ans contre 42 % des femmes. Par rapport à 2008, les seniors de 50 ans ou plus sont plus nombreux à être en emploi (+7 points), au contraire des jeunes de 15 à 29 ans (-4 points).

4. Le taux d'emploi revient en 2018 à son niveau de 2008



Champ: personnes de 15 à 64 ans
 Source : Insee, enquêtes Emploi annuelles de 2008 à 2013 pour La Réunion ; enquêtes Emploi en continu de 2014 à 2018

Encadré 2 : Des créations qui pénalisent la productivité de l'économie réunionnaise

Entre 2012 et 2017, les créations d'emplois salariés se concentrent principalement dans des secteurs à faible valeur ajoutée tels que les services administratifs et de soutien, l'hôtellerie-restauration ainsi que les services administrés. En effet, ces services enregistrent une productivité du travail relativement faible. La valeur ajoutée (VA) créée par emploi y est deux fois moins élevée que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, et quatre fois moins que dans le secteur de l'information et communication.

Cette orientation du marché du travail vers ce type de secteurs et donc vers des métiers peu qualifiés influe sur la productivité du travail de l'ensemble de l'économie réunionnaise. Ainsi, depuis la crise, la productivité stagne dans l'île, autour de 58 000 euros de VA par emploi en moyenne entre 2009 et 2015, ce qui pénalise la croissance économique.

Définitions

Les **secteurs non marchands** correspondent à l'enseignement, l'administration publique, la santé et l'action sociale. Ils correspondent majoritairement à des emplois publics, mais concernent également le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecine, actions auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, etc.).

Les **secteurs marchands** correspondent à l'agriculture, l'industrie, la construction et aux services marchands (commerce, transports, hébergement-restauration, information et communication, services financiers, services immobiliers, services aux entreprises et services aux ménages).

Le **taux d'emploi** des personnes âgées de 15 à 64 ans est calculé en rapportant le nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans ayant un emploi au nombre total d'individus âgés de 15 à 64 ans.



Pour en savoir plus :

Besson L., Touzet C., « Encore plus à l'Est et dans le Sud, le dynamisme démographique stimule l'emploi à La Réunion », Insee

Paillole P. et Fleuret A., « Première baisse de l'emploi salarié depuis 2012 - bilan économique 2018 », Insee

Duplouy B. et Bourgeois J., « 10 ans après la crise de 2007-2008 : la crise freine le rattrapage économique réunionnais », CEROM.

Arhan-Hoarau, F. et Auriri M., « 10 ans après la crise de 2007-2008 : le système bancaire réunionnais », CEROM.

Seguin S., « 10 ans après la crise de 2007-2008 : le chômage retrouve en 2018 son niveau d'avant-crise à La Réunion », CEROM.

Besson L., « 10 ans après la crise de 2007-2008 : pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion », CEROM.

Fabre F., Rivière, J. et Perrain D., « Emploi et chômage : le paradoxe réunionnais », CEROM.

Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD) et les instituts de statistiques intervenant dans les Départements et Collectivités d'Outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (Isée), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macroéconomiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer.



Directeur de la publication : Gilles Lesellier

Responsable de la rédaction : Marie Auriri

Rédaction : David Perrain (IEDOM)

Éditeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : novembre 2019

Dépôt légal : ISSN 2114-0456